



Ecole Belge Burundi ASBL

BP 591 Bujumbura – BURUNDI
 Secrétariat central : (+257) 22 22 45 91 Section Administration : (+257) 22 27 71 92
 Section Fondamentale : (+257) 22 22 97 80 Section Secondaire : (+257) 22 22 82 19
 Direction Générale : (+257) 22 28 09 81
info@ecolebelgeburundi.org www.ebburundi.org

Modalités financières 2022-2023

L'EBB est une école privée dispensant un enseignement d'excellence aux élèves qui la fréquentent. Cet enseignement est basé sur les programmes en vigueur en Belgique francophone et géré par Wallonie-Bruxelles Enseignement (www.wbe.be). En tant qu'entité privée à but non lucratif (ASBL), le financement de l'école se fait presque exclusivement par la perception d'un minerval. Celui-ci sert à couvrir les charges relatives au bon fonctionnement de l'établissement. Les comptes sont audités et constamment vérifiés par la Commission Finances du CE (Comité Exécutif) composé de parents.

Frais de scolarité par trimestre		Frais de scolarité par année (3 trimestres)	
Prématernelle	461 €	Prématernelle	1 383 €
Maternelle	763 €	Maternelle	2 290 €
Primaire	943 €	Primaire	2 830 €
Secondaire Inférieur	1 140 €	Secondaire Inférieur	3 419 €
Secondaire Supérieur	1 336 €	Secondaire Supérieur	4 007 €

Au début de chaque trimestre une facture est remise via le cartable de votre enfant. Un délai de 14 jours est donné pour payer le montant fixé soit en euros (la totalité – option 1), soit partiellement en BIF et partiellement en euros. (Option 2) :

Modalités financières - Total Annuel (payable en 3 trimestre)			
	Option 1	Option 2	
	Frais scolaires annuel (en €)	Frais scolaire payable en Euro	Frais scolaire payable en BIF
Facilités de paiement en Euro ou BIF	100% en €	28,3% en €	71,7% en BIF
Prématernelle (M0)	1 383 €	391 €	992 €
Maternelle (M1 à M3)	2 290 €	648 €	1 642 €
Primaire (P1 à P6)	2 830 €	801 €	2 029 €
Secondaire Inférieur (S1 à S3)	3 419 €	968 €	2 451 €
Secondaire Supérieur (S4 à S6)	4 007 €	1 134 €	2 873 €

NB : Le second enfant par famille aura droit à une réduction de 5%. Les troisièmes enfants (et suivants) de 10%.



Ecole Belge Burundi ASBL

BP 591 Bujumbura – BURUNDI

Secrétariat central : (+257) 22 22 45 91 Section Administration : (+257) 22 27 71 92

Section Fondamentale : (+257) 22 22 97 80 Section Secondaire : (+257) 22 22 82 19

Direction Générale : (+257) 22 28 09 81

info@ecolebelgeburundi.org www.ebburundi.org

Attention : Les retards de paiement du minerval mettent en péril la stabilité financière de l'établissement. Passé le délai indiqué, une indemnité de 5% sera ajoutée et accumulée par mois de retard. (5% par mois de retard)

Autres Frais :

Un droit d'inscription de 200 € est dû (une seule fois pour toute la scolarité à l'EBB) pour les nouveaux élèves afin de soutenir la politique d'infrastructure et participer aux équipements de l'école.

Une somme trimestrielle de 75 € est ajoutée pour les élèves du fondamental inscrits aux activités extra-scolaires du lundi après-midi. (Activités optionnelles organisées par l'école).

Un acompte de 100 € est réclamé pour toute réinscription d'élève de l'EBB (élève inscrit durant l'année scolaire 2021-2022) et sera déduit du paiement du premier trimestre de fréquentation de l'établissement par l'élève. Il ne s'agit donc pas de frais d'inscription.

Les comptes de l'EBB : ING (Belgique) : IBAN: BE08 3630 7435 7513 (EUR). Code Swift: BBRUBEBB ou

Ecobank Burundi : 38125019145 (EUR)

Merci de ne pas oublier d'indiquer le NOM de l'enfant en communication. Pour toute information ou précision sur votre facture, les frais de scolarité à l'EBB,

Merci de contacter Concilie Nzeyimana (Comptable de l'EBB) au (+257) 22223834 / concilie.nzeyimana@ecolebelgeburundi.org

Ou Yves Irambona (Directeur Administratif et Financier) au (+257) 22277192 yves.irambona@ecolebelgeburundi.org